



FORMULAIRE
FFT_02
Indice: A
Edition du: 26/06/2012
Page 1 sur 3

FICHE TECHNIQUE

VB FER Peinture laque antirouille











DEFINITION / DESTINATION

Peinture laque glycérophtalique renforcée uréthane assurant le double rôle de primaire et de finition.

S'applique en intérieur et extérieur sur les surfaces métalliques (fer et métaux ferreux) en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

PROPRIETES:

- Primaire et finition antirouille
- Aspect brillant
- Haute adhérence
- Excellent tendu
- Très bonne résistance aux intempéries
- Grande dureté et souplesse

CARACTERISTIQUES

Conforme à la directive COV 2004/42/CE. Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010). Ce produit contient maximum 495 g/l COV..

FAMILLE	AFNOR NF T 36-005 : Famille I classe 4a
COMPOSANTS LIANT	Résine glycérophtalique, renforcée uréthane.
DENSITE à 20°	1,25 kg/dm ³
VISCOSITE à 20°C	95 ku
EXTRAIT SEC EN POIDS	73 %
EXTRAIT SEC VOLUMIQUE	58 %
DILUTION	Brosse et rouleau : diluer de 0 à 5 % avec du White Spirit.
	Pistolet : diluer de 8 à 10 % avec du White Spirit.
	Airless: sans dilution.
SECHAGE (+ 20°C et 65 % d'humidité relative)	Hors poussières : 3 heures.
	Sec: 8 heures.
	Recouvrable : 12 heures.
ASPECT	Brillant
RENDEMENT MOYEN	8 à 10 m²/l pour une épaisseur sèche de 40 microns
COULEUR	Blanc
	Bases DEEP / TR
CONDITIONNEMENT	1 L – 2,5 L — 10 L

LP/SC_19/05/2017 Imprimé le 19/05/2017





FORMULAIRE FFT_02 Indice : A

Edition du : 26/06/2012 Page 2 sur 3

FICHE TECHNIQUE

MISE EN OEUVRE

Elle devra être conforme au DTU 59.1.en vigueur.

PREPARATION DES SUPPORTS

Bien mélanger le produit avant son application.

Le fond doit être sec, propre et non gras.

Les supports métalliques neufs seront soigneusement dégraissés.

Sur anciens supports, éliminer la rouille par brossage soigné pour revenir à une surface saine qui sera

de préférence protégée par un primaire antirouille pour des performances optimales.

CONDITIONS CLIMATIQUES

En travaux d'intérieur, la température ne devra pas être inférieure à $+5^{\circ}$ C et supérieure à 30° C. Ne pas appliquer par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80° K,

en plein soleil et par temps de pluie.

NOMBRE DE COUCHES Sur revêtement neuf, appliquer 3 couches de 40 microns secs chacune.

Sur ancien revêtement, retoucher les parties rouillées et appliquer 2 couches de 40 microns secs

chacune.

MATERIEL D'APPLICATION

Brosse, rouleau, pistolet, airless

NETTOYAGE

White Spirit

PRECAUTIONS

Liquide et vapeurs inflammables. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des ¤flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter de respirer les vapeurs.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection

respiratoire.

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

Pour de plus amples renseignements, se référer à notre fiche de données de sécurité.

CONSERVATION

24 mois en emballage fermé d'origine. Après ouverture, stocker en position verticale à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité, dans l'emballage d'origine soigneusement refermé.

LP/SC_19/05/2017 Imprimé le 19/05/2017





FORMULAIRE FFT_02

Indice: A
Edition du: 26/06/2012
Page 3 sur 3

FICHE TECHNIQUE

ENVIRONNEMENT



En vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, ne jeter pas vos résidus avec les ordures ménagères ni dans l'évier ou dans l'égout.

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Elimination des déchets de peintures selon la règlementation en vigueur. CED: 080111*.

déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

DECHETS

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur.

Ne recycler que les conditionnements complètement vides.

Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux..

LP/SC_19/05/2017 Imprimé le 19/05/2017